

**PAS AVANT 16 ANS SUR LE TERRAIN POUR EDUQUER UN CHIEN !!!!!**  
**Sauf accord du comité de gestion du club et avec accord des 2 parents**

1. Le chien doit avoir au moins 3 mois et avoir reçu les vaccins. Fortement conseillé le vaccin contre la toux du chenil
2. être identifié par une puce électronique
3. être couvert par une assurance familiale.

**APPORTEZ LE CARNET DE VACCINATION**

A l'inscription définitive, c-à-d à la 3<sup>ème</sup> visite vous recevrez une carte de membre, cette carte donne droit à des réductions à la pharmacie Degée, place des tilleuls à Andenne

Coût de la cotisation annuelle 35 € ; renouvellement à la date anniversaire 35 € et chaque leçon à 3 €.

Les cours sont le lundi à 18 h 30 et le samedi à 16 h 00.

Ne pas donner à manger avant de venir au cours ! Ramassez si le chien fait ses besoins sur le terrain, rincez à l'eau pour tous les besoins faits sur le terrain.

**Nous n'avons pas de poubelle adéquate pour les excréments, si vous ramassez avec un sachet, vous devez repartir avec ! Le mieux : il y a une pelle au club pour ramasser et un endroit pour jeter.**

**LES FEMELLES EN CHALEUR NE VIENDRONT PAS PENDANT 2 SEMAINES, POUR LES CHIENS AGRESSIFS, PREVOIR UNE MUSELIERE.**

Nourriture ARION en vente par sac de 20 kg prix raisonnable.

Contact : Roger Gustin 0478/ 43 15 82 & 085/ 82 72 26 & 0476/ 81 08 95

**ATTENTION ! Le club est fermé les jours fériés, aux fêtes etc.....Renseignez-vous au club. Vacances annuelles, fin juillet. Congé pendant les fêtes de Noël. Infos données par les moniteurs où sur un tableau.**

**Ecrire lisiblement SVP et nous rendre la feuille à l'inscription lors de la 3<sup>ème</sup> visite et 35 €**

.....  
**Nom du propriétaire**.....

.....  
**Adresse complète**.....

.....  
**Tél**..... **Mail**.....

**Nom du chien**..... **Race**.....

N° de puce (15 chiffres) .....

Nom de votre RC familiale .....

Nom de votre vétérinaire .....

Signature

Cotisation payée le